

Parcours droit notarial

Par **ElsaH**, le **11/05/2021** à **16:10**

Bonjour,

Actuellement en dernière année de licence de droit, j'ai comme projet professionnel de devenir notaire. Les Masters de droit notarial étant plutôt sélectif, je me demandait si il était possible d'accéder au diplôme supérieur de notariat (DSN) à l'issu d'un Master 2 Droit privé fondamental ou si l'accès à ce diplôme était exclusivement réservé aux étudiants titulaires d'un master mention droit notarial.

Merci pour vos renseignements,

Bonne journée !

Par **Luciole2**, le **11/05/2021** à **16:15**

Bonjour

Ce n'est pas obligatoire . Il faut un M2 en rapport avec le droit notarial mais pas forcément un M2 notarial (même si les M2 notariés aident car plus complets).

Bon courage.

Par **Visiteur**, le **12/05/2021** à **16:12**

Bonjour,

Je confirme. Les M2 notarial permettent surtout de réduire la durée de la formation en alternance à l'INFN comme des compétences ont déjà été vues.

Sinon, on dit souvent qu'il faut un M2 "proche du droit notarial". Ce genre de phrase veut un petit peu tout et rien dire. J'ai déjà vu régulièrement des annonces d'études recherchant des juristes en droit public, particulièrement en urbanisme ou collectivités.

Tout dépend de votre projet pro et de votre motivation, comme pour beaucoup de choses.

Par **Luciole36**, le **21/05/2021** à **09:01**

Bonjour

Pour rebondir sur ce que tu dis Ezoah en ce qui me concerne j'ai travaillé plusieurs années en études notariales et différents milieux juridiques.

Quand j'étais dans le notariat une de mes collègues avait un M2 en droit constitutionnel et de nombreux profils étaient effectivement représentés.

Le notariat est un milieu assez diversifié en termes de Master. Cependant ma collègue de droit constitutionnel avait été formée dans une étude rurale. Donc ça dépend aussi de la localisation de ton étude de la taille et du secteur et poste où tu postules (Vefa, immo, famille...). Le métier a pas mal changé depuis la fin de l'habilitation des clerks mais est toujours aussi intéressant. Je pense aussi qu'il est plus ouvert que dans les débuts où j'ai commencé où ce n'était pas facile de trouver une première expérience maintenant avec les cursus pro c'est plus facile de trouver un notaire.

Il y a eu des périodes où le notariat ne recrutait que des profils experts en 1992, en 2009 et entre 2012 et 2014 c'était très dur de trouver un boulot dans ce secteur pour un débutant. En ce moment je ne sais pas trop. Je ne peux que te conseiller de te professionnaliser un maximum avec des options orientées si tu es sûre de vouloir y faire carrière. Le notariat mène à de nombreux métiers et pas qu'au notariat contrairement à ce qu'on croit. Les juristes sont une grande famille et si tu aimes le droit il y aura toujours une petite place pour toi quelque part.

Le droit public est utile pour des portefeuilles en droit immo par exemple. Beaucoup de M2 sont intéressants car le droit notarial brasse de nombreuses disciplines .

Préfères tu travailler avec des particuliers ou avec des institutionnels ? Dans une étude en province ? une étude rurale ? qu'est ce qui t'animes dans les disciplines juridiques ? je pense qu'il faut aussi se poser ce genre de questions.....

Fais des stages pour voir ce qui te plait et je te souhaite la bienvenue dans le notariat si c'est la carrière que tu souhaites suivre.

Bonne journée.

ps : désolé j'ai recréer un pseudo car mon mot de passe buggue.